COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 28 JUIN 2022

Présents : Mme Sylvestre
Assiste : M. Podan-Mavounzy
Excusés : - M. N'Diaye - Sabaté - MM. Pézière **-** Sénécal -Traon

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF **Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.**

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

RAPPEL ENGAGEMENTS

La Commission rappelle aux clubs qu'ils doivent faire parvenir leurs desiderata avant le 10 juillet 2022, concernant les clubs qu'ils ne veulent pas rencontrer dans leur poule.
La Commission essaiera de les satisfaire dans la mesure des possibilités.

La Commission demande aux clubs cités ci-dessous de bien vouloir envoyer leurs engagements pour la saison 2022/2023 à la LPIFF ou de signaler au DISTRICT 95 s'ils ne souhaitent pas les renouvellements.
MONTIGNY OL
ARRONVILLE
CLUB 3M FRANCE
MUNICIPAUX DE GONESSE

DEMANDE AUX CLUBS

DE CHAMPAGNE
ET BEAUMONT MOURS

La Commission demande à ces deux clubs de bien vouloir préciser la demande d'engagement concernant leur catégorie U18. Nous avons reçu deux engagements, un pour l'**ENT. BEAUMONT MOURS** et un autre concernant une **ENT. SFC CHAMPAGNE/BEAUMONT MOURS**, ce qui n'est possible de faire. Merci de préciser : l'engagement que vous faite ainsi que l'alternance pour l'occupation des terrains.

RETOUR COMMISSION DISCIPLINE
DU 20 JUIN 2022

SAINT OUEN L'AUMONE AS
SENIORS D2 Poule A
Match n°23467057 du 15/05/2022
ASSOA / GARGES LES GONESSE FCM
La Commission décide : le retrait de 2 points au classement à l'ASSOA

VAUREAL FCM
U16 D2 Poule A
Match n°23467057 du 15/05/2022
VAUREAL FCM / ERMONT AS
La Commission décide match perdu par pénalité pour VAUREAL :

VAUREAL FCM	**0 but**	**-1 pt**
ERMONT AS	**1 but**	**3 pts**

FOSSES UF
U16 D3 Poule B
Match n°23491404 du 22/05/2022
FOSSES UF / VILLIERS LE BEL FC
La Commission décide match perdu par pénalité pour FOSSES :

FOSSES UF	**0 but**	**-1 pt**
VILLIERS LE BEL FC	**0 but**	**0 pt**

COURRIER

CONFLANS FC
La Commission est en attente de la validation de votre demande de la part du District 78 pour votre participation au championnat des ANCIENS +45 ans dans le DISTRICT 95.

RETOUR CHALLENGE FAIR-PLAY 2021/2022
TOTAL DES POINTS DE MALUS
Arrêté au 15 juin 2022

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
GROSLAY F.C.	22	-	22 (-1 pt)
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	26	-	26 (-1 pt)
U. S. PERSAN 03	31	-	31 (-2 pts)
GOUSSAINVILLE F.C.	44	-	44 (-3 pts)
F.C. HERBLAY SUR SEINE	47	-	47 (-3 pts)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GARGES LES GONESSE F.C.M.	22	-	22 (-1pt)
MARLY LA VILLE E.S.	25	-	25 (-1pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EZANVILLE ECOUEN U.S.	20	-	20 (-1pt)
GONESSE R.C.	22	-	22 (-1pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	56	-2	54 (-5pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	25	-	25 (-1pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
PONTOISIENNE J.S.	20	-	20 (-1pt)
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	23	-	23 (-1pt)
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	32	-	32 (-2pts)

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
FONTENAY EN PARISIS FC	31	-	31 (-2pts)
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	97	-	97 (-15pts)

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	28	-	28 (-1pt)

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	20	-	20 (-1pt)

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	20	-	20

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
FRANCONVILLE F.C.	28	-	28 (-1pt)

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	31	-	31(-2pts)
JOUY LE MOUTIER F.C.	74	-	74 (-10pts

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
VAUREAL F. C. M.	41	-	41(-3pts)

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	34	-	34(-2pts)
VAUREAL F. C. M.	41	-	41 (-3pts)

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	42	-	42 (-3pts

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
MONTMAGNY S.	20	-	20 (-1pt)

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GARGES LES GONESSE F.C.M.	24	-	24 (-1pt)

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	20	-	20 (-1pt)
VILLIERS LE BEL J.S.	26	-	26 (-1pt)

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
JOUY LE MOUTIER F.C.	32	4	28 (-1pt)

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	64	-4	60 (-7pts)

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
THILLAY ESM	27	-	27 (-1pt)
VIARMES ASNIERES OL.	34	-	34 –2pts)

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
MARLY LA VILLE E.S.	20	-	20 (-1pt)
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	40	-	40 (-3pts)

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BOUFFEMONT A.C.F.	29	-	29 (-1pt)

Secrétaire de Séance
Mr PODAN-MAVOUNZY

Président de Séance
Mme SYLVESTRE